

## IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES PATHOLOGIES DES BÂTIMENTS

### PRÉREQUIS

- > Connaître les bases de la construction
- > Questionnaire de validation des pré requis à retourner avant le démarrage de la formation

### OBJECTIFS

- > Connaître les concepts clés de la pathologie dans les bâtiments et le cadre légal et réglementaire
- > Être capable d'identifier les désordres et pathologies du bâtiment
- > Savoir repérer les signaux faibles et diagnostiquer les sinistres selon leur typologie
- > Disposer de notions pour remédier aux pathologies

### PROGRAMME

#### Identifier les concepts clés de la pathologie dans les bâtiments

- > Enjeux et contexte liés aux pathologies du bâtiment (constat, état des lieux et notions clés)
- > Rôle et responsabilités des acteurs
- > Cadre légal, réglementaire et normatif lié aux risques des malfaçons
- > Focus sur les évolutions de sinistre décennal et l'Assurance Dommage-Ouvrage
- > Focus sur les pathologies fréquentes, récurrentes et émergentes (liées à l'évolution réglementaire et des modes constructifs)

#### Distinguer et analyser les désordres et pathologies

- > Les types de désordres et pathologies et leurs facteurs (et défauts de construction) les plus influents
  - > Sols, fondations et structures en béton et maçonnerie
  - > Enveloppe
  - > Charpentes, bois et couvertures
  - > Toitures, terrasses : revêtements et étanchéité
  - > Liées à l'humidité et la condensation (infiltrations, remontées capillaires...)
  - > Acoustique
  - > Equipements, aération-ventilation
- > Diagnostiquer les désordres (éléments d'ouvrage et dysfonctionnement à l'origine, manifestation...)
- > Focus sur l'application AppliQC et la base de données Sycodès
- > Notions pour remédier aux pathologies

### ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

### PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage publics et privés
- > Maîtres d'œuvre : architectes, bureaux d'études
- > Responsable de maintenance
- > Entreprises du bâtiment
- > Bureaux de contrôle, experts construction

### DURÉE

- > 2 jours soit 14 heures

### COÛT

- > En inter-entreprises : 1 390 € HT par personne soit 1 668 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

### EFFECTIF

- > Minimum : 4 personnes
- > Maximum : 10 personnes

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie expositive (cas illustrés)

LES



- > Être en mesure de reconnaître et de prévenir les pathologies des bâtiments
- > Animée par les experts de l'Agence Qualité Construction (AQC)

en partenariat avec

